

EcoCentre La Tuilerie

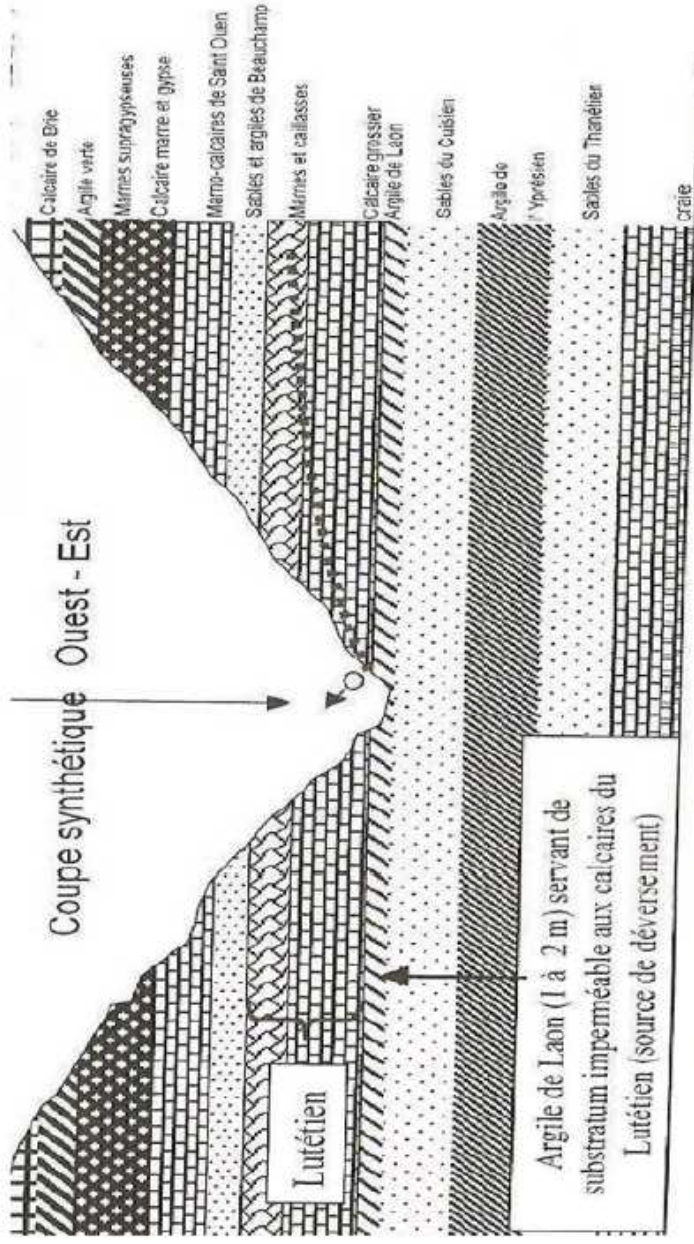
Commission de suivi de
site du 25 juin 2018

Réunion sur le thème des odeurs, le 20 juin 2018

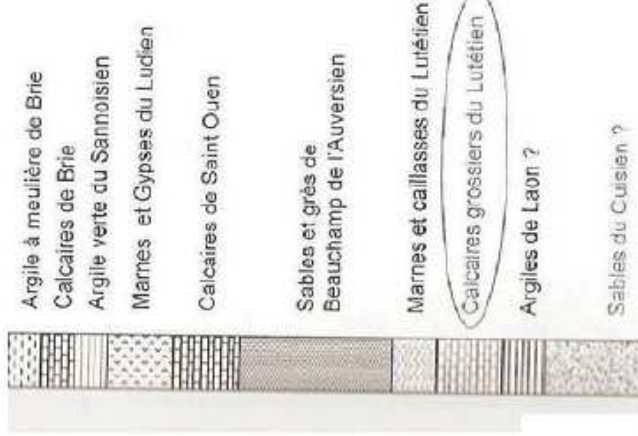


Retour sur le rapport de l'hydrogéologue agréée

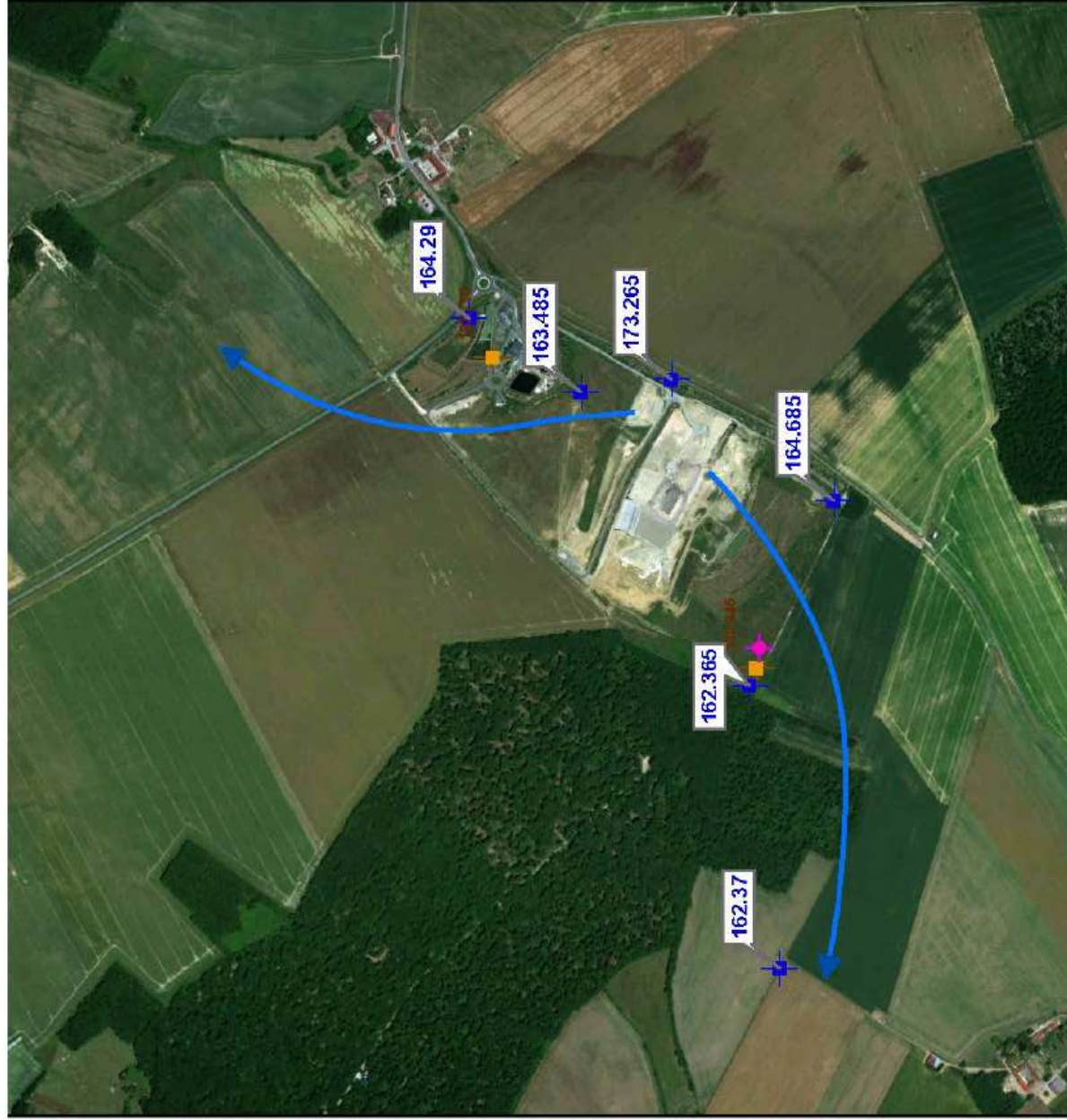




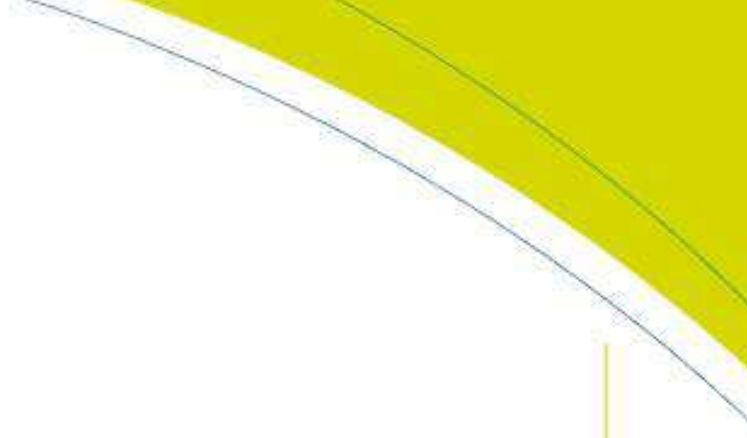
Coupe géologique schématique



On peut tout de même définir les sens d'écoulement suivants a priori :

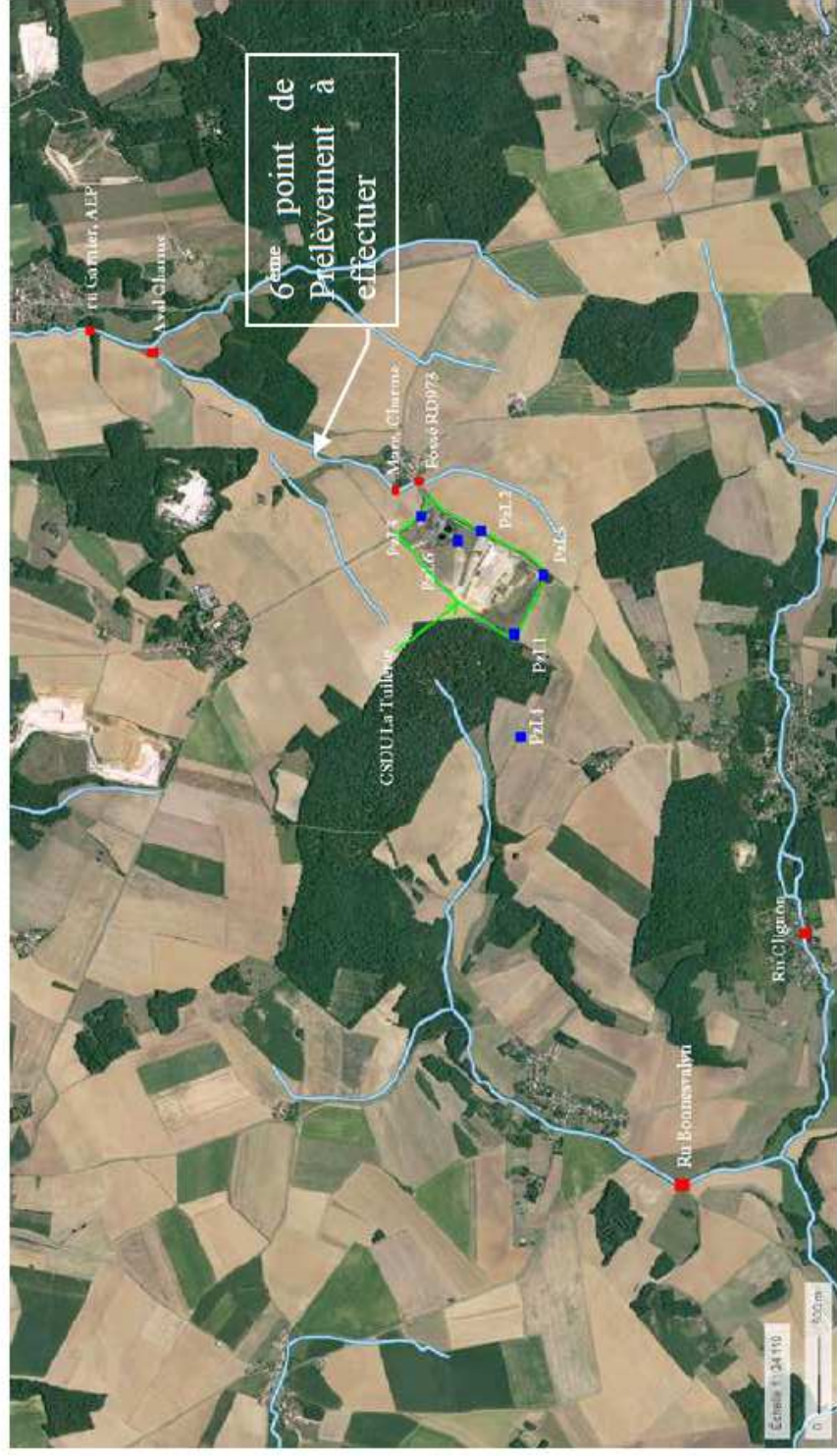


Sens d'écoulement de la nappe des calcaires de Saint-Ouen (17/07/2017).



La qualité des eaux superficielles environnantes

Il existe 6 points de surveillance des eaux superficielles (carré rouge). Ils sont situés sur le plan ci-dessous.



VI. Conclusions

On ne constate pas d'impact significatif de l'exploitation de l'écoentre sur les eaux superficielles ou souterraines au droit du site. Cependant des anomalies sont constatées sur la mesure des métaux, des HAP et de l'indice hydrocarbone pouvant être attribuées aux difficultés de nettoyage, à l'état éventuel du matériel de pompage ou au contexte géologique local complexe (fond géochimique).

La réalisation de ces prélèvements et leur suivi doivent être effectués avec plus de rigueur, afin d'en faciliter leur interprétation.

A l'avenir, si le PzL1 est sec, on échantillonnera le PzSPA1 en lieu et place.

Le PzL5 est à surveiller car il dévoile une géochimie très singulière, laissant penser à une dissolution de gypse à proximité

Le prélèvement « Ru Garnier en amont du Hameau de Charme » sera remplacé par un prélèvement plus en aval au niveau du coude ou là où commence à s'écouler ce Ru en fonction des conditions météorologiques et hydrogéologiques.

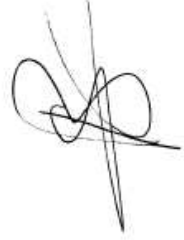
Je réitère les demandes de mon collègue, Monsieur RICOEUR en 2012, et les complète :

- ↳ L'ensemble des points de surveillance (piézomètres et Eaux superficielles), doit être géo-référencé et les piézomètres doivent être nivelés en absolu.
- ↳ L'accès aux points de prélèvement doit être débroussaillé au minimum 4 fois par an, une semaine avant chaque prélèvement
- ↳ Chaque prélèvement au droit d'un point de mesure doit faire l'objet d'une fiche descriptive normalisée reprenant à minima la date et l'heure du prélèvement, la mesure du fond et du niveau statique de l'aquifère, les caractéristiques du matériel de pompage mise en place, le temps et le débit de pompage, le volume en eau, le suivi des paramètres in situ, la couleur et l'odeur de l'eau, toute anomalie constatée, photo du point de mesure...
- ↳ Le niveau piézométrique sera mesuré au droit des PzPL1, PzPL2 et PzPSA1 à chaque prélèvement effectué au droit des autres piézomètres.
- ↳ On réalisera une mesure des HAP sur les lixiviats pendant une durée d'1 an (prélèvement trimestriel).

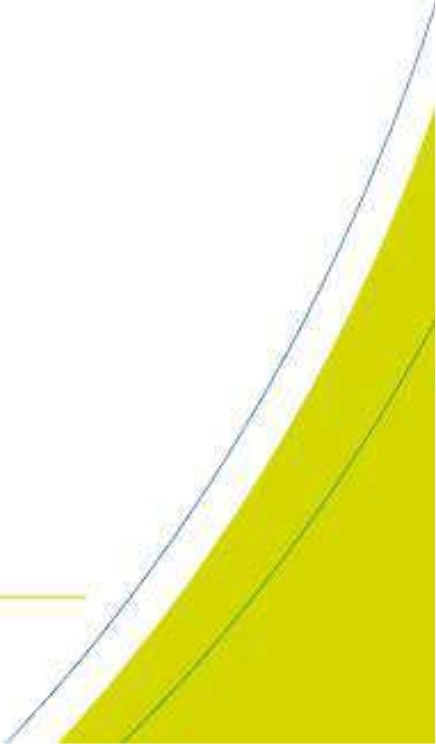
A SOMMAING-SUR-ECAILLON le 03/02/2018,

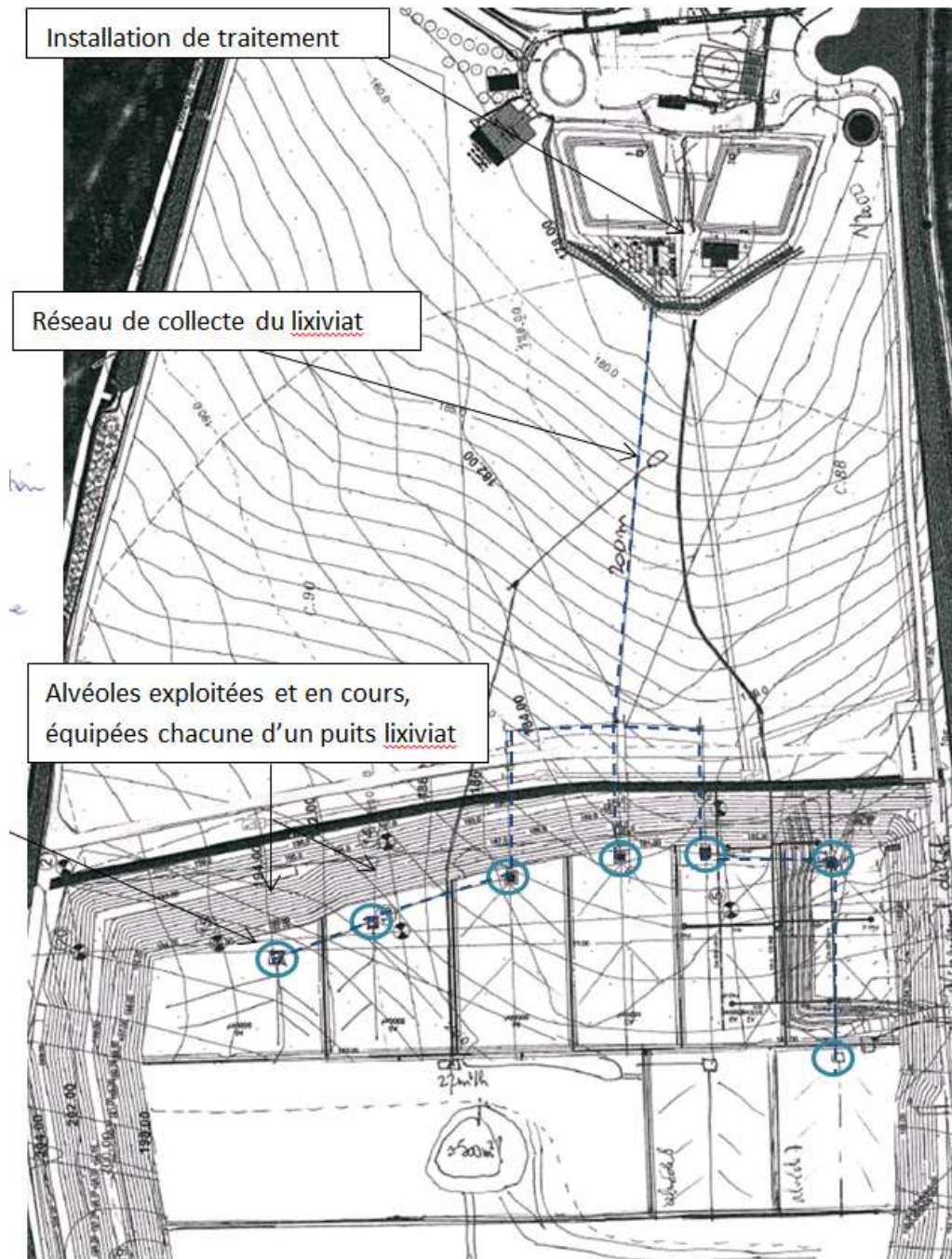
L'Hydrogéologue Agréé

Sabine BASTIN



Evolution de l'exploitation de l'Ecocentre sur la partie collecte des lixiviats





Systeme gravitaire de collecte
du lixiviat sur l'Ecocentre, qui a
fait l'objet de curages



Mise en place de pompes, et création de nouveaux puits

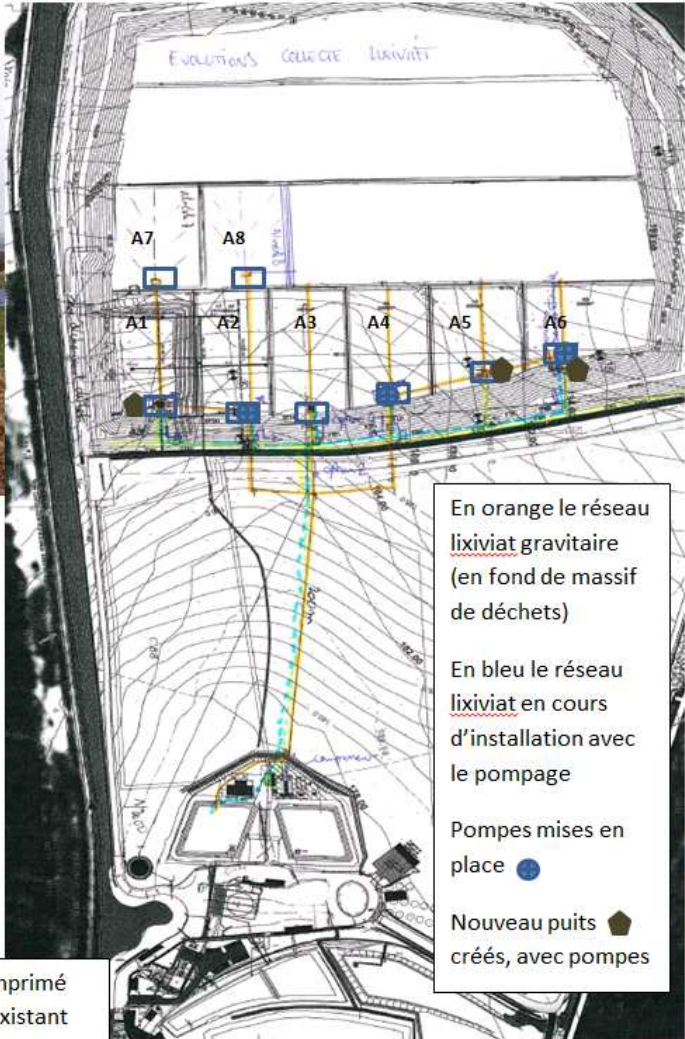
3 Quelles évolutions ont été faites sur le réseau lixiviat



Puits équipé d'une pompe pneumatique avec boîtier de commande



Réseau lixiviat et amenée d'air comprimé installés le long du réseau biogaz existant

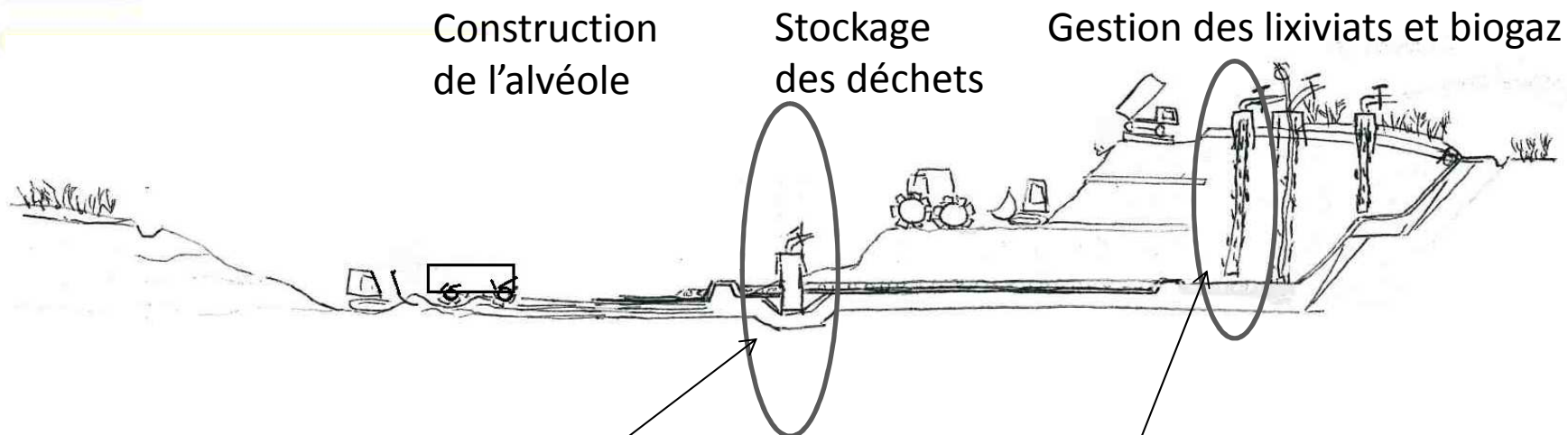


Réseau lixiviat et amenée d'air comprimé installés le long du réseau biogaz existant

Installation d'un compresseur général pour l'ensemble des quatre pompes installées, situé au niveau de la plateforme de traitement



Pourquoi deux types de solutions mises en oeuvre



Le puits d'origine :

- Il est connecté au réseau drainant,
- Il collecte le lixiviat une fois que ce dernier a migré au fond de l'alvéole

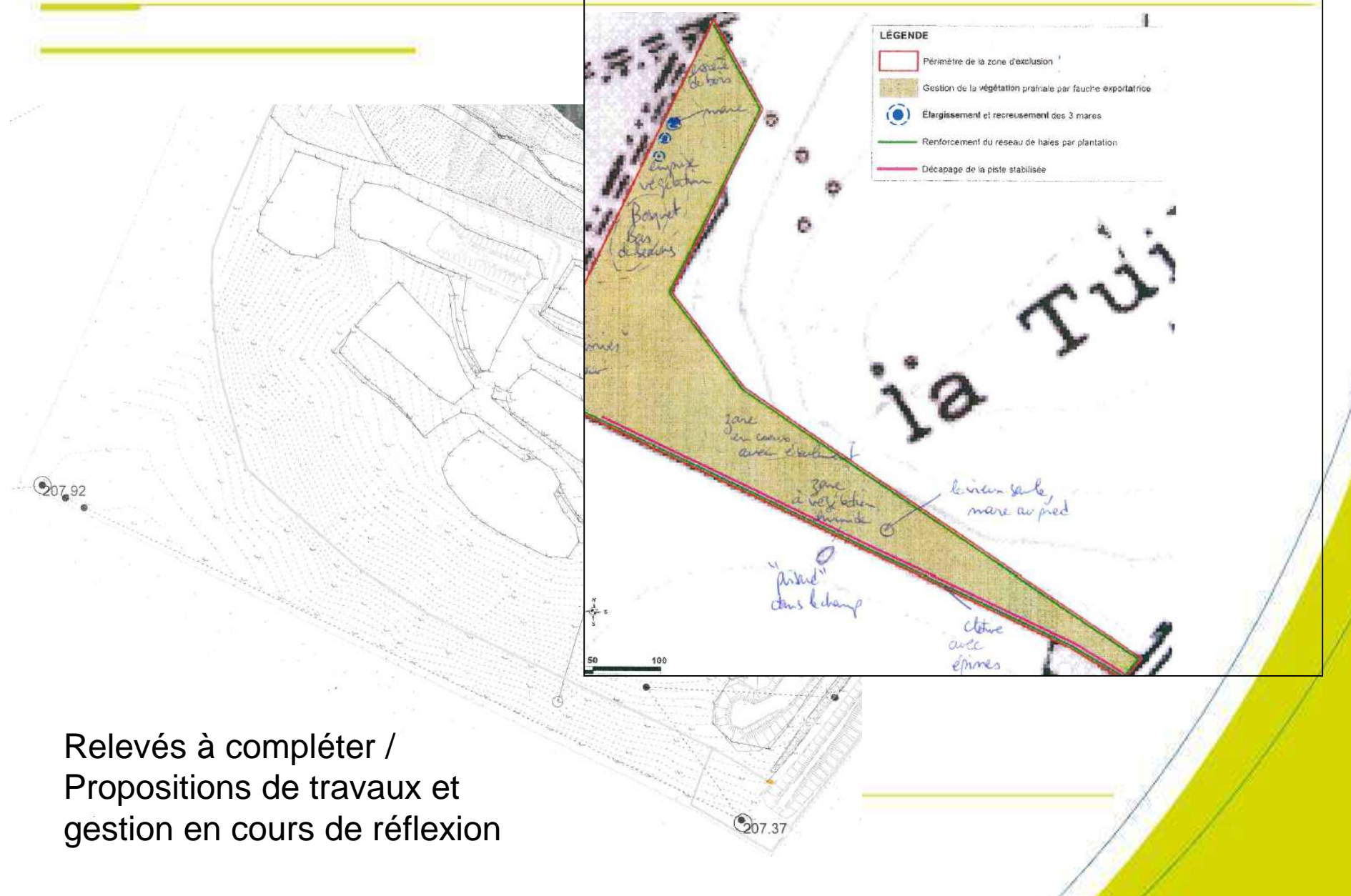
Le puits foré a posteriori :

- Il est fenté sur toute sa hauteur donc le lixiviat est collecté même s'il n'a pas encore atteint le fond de l'alvéole
- Il collecte le lixiviat sur un rayon moindre

Biocorridor, état des lieux en cours



Relevé topographique réalisé / premiers relevés faune/flore



Relevés à compléter /
 Propositions de travaux et
 gestion en cours de réflexion

Corneilles, avancement de la convention avec les chasseurs



Propositions du GIC : piégeage et tirs ciblés dans le cadre d'une régulation des corneilles

